

PALMARES

2013

4 km :

- Masculin : Julien LECOMTE (12'17")
- Féminin : Manon CHEMIN (15'01")

9 km :

- Masculin : Pierrick BERNARD (28'49")
- Féminin : Marie-Claude DEBROUX (37'59")

2014

4 km :

- Masculin : Pierrick BERNARD (12'05")
- Féminin : Mathilde HANUISE (14'25")

9 km :

- Masculin : Pierre POTTEAU (28'13")
- Féminin : Stecy DOLAY (35'10")

2016

4 km :

- Masculin : Xavier ROSSO (16'08")
- Féminin : Valérie GILLET (19'21")

9 km :

- Masculin : Mohamed FELLAH (33'07")
- Féminin : Justine SKIMANI (39'33")

Autres événements organisés par l'USVA :

15 décembre 2017 : Boucles Nocturnes de Vauban (Stade Vauban)

8 juin 2018 : Trail des Sarrasins à Famars

22 juin 2018 : Meeting du Souvenir (Stade Pierre Carous)

ABC Marquage

Sérigraphie et tranfert numérique sur textile

Marquage sur objets publicitaires (catalogue sur place)

Lettrage adhésif (décoration - vitrine - véhicule)

Création de visuel (carte, brochure, plaquette, logo...)

Impression numérique (panneau, bache)



32 rue Pierre Mathieu 59410 ANZIN
Tél. : 00 33 (0)3 27 42 06 77 abc.marquage@wanadoo.fr
www.abcmarquage.com

INTERSPORT
le sport commence ici

- 15% sur rayon "ATHLETISME / RUNNING"
- 10% sur autres rayons (hors soldes et promotions)

SUR PRESENTATION DE LA LICENCE F.F.A

RD 70

Prox. CC PETITE FORET 59590 RAISMES

Tél.: 03 27 34 27 11

Valenciennes - Etang du Vignoble

Les Foulées du Vignoble

27ème édition

Dimanche 10 septembre 2017

5 km à 10h

Passage dans les vignes

5 km marche
nordique à 10h
Nouveau !

10 km à 10h45
Passage dans les vignes

Kid cross à 10h45



Informations : <http://www.valathle.fr>



Organisées par l'US Valenciennes Athlétisme en collaboration avec la Ville de Valenciennes

INFORMATIONS

Horaires - Parcours - Catégories

- 10h : 5 km (1 boucle) pour les minimes, cadets, juniors, espoirs, séniors, masters masculins et féminins nés en 2003 et avant.
- 10h : 5 km marche nordique chronométrée. Réservation de batons possible, remis contre une pièce d'identité, selon le stock disponible.
- 10h45 : 10 km (2 boucles) pour les cadets, juniors, espoirs, séniors, masters masculins et féminins nés en 2001 et avant.
- 10h45 : Kid Cross (6 min - 8 min - 10 min) juste après le départ du 10 km pour les éveil-athlétisme, poussins masculins et féminins nés de 2006 à 2010.

Inscriptions

- Par courrier : avant le 3 septembre 2017, à Secrétariat USVA Salle du Hainaut rue des Glacis 59300 Valenciennes
- Sur place : le samedi 9 septembre de 15h à 18h ou le dimanche 10 septembre à partir de 9h, Club House du VUC Aviron (près des berges de l'Etang du Vignoble), face au départ.
- Sur Internet : <http://www.valathle.fr>

Départ et arrivée

- Face aux locaux du VUC Aviron sur les berges de l'Etang du Vignoble.

Ravitaillement

- Des postes de ravitaillement seront installés au 5ème km et à l'arrivée.

Sécurité

- Assistance médicale et ambulance Bavay-Doualle

Résultats

- Sur Internet : <http://www.valathle.fr>

Récompenses

- Un article de sport pour chaque arrivant des 2 courses (5 et 10 km) et du 5 km de marche nordique chronométrée.

Responsabilité civile

- Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de La Sauvegarde.

Individuelle accident

- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Courrier : bulletin à retourner avant le 3 septembre 2017 au secrétariat de l'USVA

Sur place : le jour de la course, avec une majoration de 2 €

Internet : sur le site Le Sportif le 7 septembre 2017 au plus tard (frais d'inscriptions en ligne pris en charge par l'USVA)

Sexe : M F

Prénom :

NOM :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Licence FFA :

Club :

5 km marche nordique : 6 € *

Réservation de batons **

5 km : 6 € * (2003 et avant)

10 km : 7 € * (2001 et avant)

DOSSARD :
(réservé à l'organisation)

Kid Cross : gratuit (2006 à 2010)

Montant de l'inscription

Espèces

Chèque à l'ordre de l'USVA

* Majoration de 2 € pour une inscription le jour de la course

** Les batons seront remis contre une pièce d'identité avant le départ, selon le stock disponible.

Bulletin à retourner avant le 3 septembre 2017 à :

US Valenciennes Athlétisme Salle du Hainaut Rue des Glacis 59300 Valenciennes

TOUTES LES EPREUVES (5 km, 5 km marche nordique, 10 km, Kid Cross)

NECESSITENT UN CERTIFICAT MEDICAL CONFORME AU REGLEMENT

- Copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass J'aime Courir, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course.
- Copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique de la Marche Nordique en compétition datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Sauvegarde. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

IPNS

SIGNATURE OBLIGATOIRE

du participant ou du représentant légal pour les mineurs